

Interpellation écrite du 27 mai 2024 de Mme Léonore Baehler: «Abattage des arbres à la pointe de la Jonction».

Dix-huit arbres adultes et en bonne santé ont été abattus à la pointe de la Jonction pour un chantier des Services industriels de Genève (SIG). Cela soulève des questions sur la possibilité de préserver ces arbres et sur l'utilité d'un moratoire sur la coupe des arbres en ville de Genève, ainsi que sur la déclaration de l'urgence climatique, si nous n'avons pas le pouvoir de modifier des projets pour minimiser ou éviter des abattages.

Quelles démarches la Ville de Genève a-t-elle entreprises auprès des SIG et du Canton pour préserver l'un des patrimoines naturels les plus précieux de Genève?

Comment a-t-elle informé la population de ce chantier?

Comment la Ville de Genève obtient-elle un pouvoir décisionnel plus significatif sur ce type de projets et quelles sont les actions que la Ville va entreprendre pour éviter que cela se reproduise?